ROUBAIX

PARTI OUVRIER. - SECTION ROUBAISIENNE

Réunion du comité exécutif

Le comité exécutif du Parti ouvrier est convoqué d'urgence, ce soir lundi, à 7 heures 1/2, au local *La Paix*.

Ordre du jour : Obsèques du citoyen Van Mullen.

Un suicide

Un jeune homme de 25 ans, Paul Haudé, employé de commerce, demeurant rue de Rohan 3, s'est suicidé en rentrant chez lui dans la nuit du samedi au dimanche, vers minuit et demi, en se tirant une balle de revolver dans la région du cœur.

On ne peut attribuer cette mort qu'à des chagrins d'amour.

Arrestation pour vol

Le nommé Julien Pepelier, âgé de 22 ans demeurant rue du Fresnoy, a été arrêté pour vol de légumes dans des wagons de marchandises qui stationnaient à la gare.

Ce n'est pas la première fois que cet individu vole. Il sera déféré au parquet.

Le Banquet de Ste-Cécile à la « Solidarité Ouvrière »

La chorale du Parti, « La Solidarité Ouvrière », avait organisé hier son banquet annuel, à son siège, estaminet Wilfart, Grande Rue.

Plus de cinquante personnes, sociétaires autant que membres honoraires, y assistaient. L'entrain et la plus affable cordialité n'ont cessé de régner pendant tout le repas qui a été on ne peut mieux servi.

Après le dessert les chants ont succédé et ont permis de montrer les excellentes qualités des chanteurs et de la Chorale *La Solidarité ouvrière*.

Un bal des plus animés a clôturé cette fête qui ne peut manquer de laisser un bon souvenir dans l'esprit de tous ceux qui y ont assisté.

Conférence à l'Ecole Nationale des Arts Industriels

Mercredi prochain, 15 décembre, à huit heures 1/2 du soir, M. Camille Guy, agrégé d'histoire et de géographie, fera une conférence à l'école nationale des arts industriels.

Il traitera le sujet : L'alliance française et les intérêts français dans le monde.

Objets trouvés

Les employés de la Compagnie Nouvelle des tramways de Roubaix et Tourcoing, ont trouvé dans leur voiture :

16 parapluies, 3 ombrelles, 2 cannes, 6 paires gants, 1 chapelet, 2 carnets récépissés au chemin de fer, 2 porte monnaie, 2 sacs ridicules, 1 livre de messe, 16 clefs, une toile de boucher, 2 tours de cou et un fichu, un manchon, 2 photographies, bonnets et robes d'enfants, une casquette, un rouleau tapisserie, un paquet linges, une blouse toile, 3 paniers, 3 cages, une cage.

Ces objets peuvent être réclamés au siège de la compagnie, grande rue, 453.

Convocations

Syndicat des marchands de journaux. — Tous les vendeurs de journaux sont invités à assister à une réunion qui aura lieu demain mardi, à 5 heures estaminet du Pied-d'Ivrogne Place. Ordre du jour très important.

Le Syndicat rappelle aux vendeurs et aux domestiques de sociétés qu'il tient des calendriers, éphémérides à leur disposition à des conditions exceptionnelles. Ceux qui auraient déjà fait des commandes peuvent aller les prendre au siège du syndicat.

Combats de coqs

Une belle partie de coqs a eu lieu dimanche au Beau Parc. Le Beau Parc a gagné la 1re perdu la 2e et la 2e paire est nulle. Grande animation. Nombreux paris.

— Nombreuse assistance hier au Prado, pour voir jouer la belle partie contre l'Enfié. Le Prado a gagné la 1re partie, perdu la 2e et la 3e paire a été nulle.

— Une grande partie de coqs a eu lieu au Cochon Rouge, rue de Mouveaux; on jouait un 2/3 contre Dambrin. Le Cochon Rouge gagne les 1re et 2e paire et perd la troisième.

— Grande assistance au Cœur Joyeux, rue Sébastopol. Il s'agissait d'un rendage, 2/3 contre Bonnemfant.

Le Cœur Joyeux gagne la 1re et 2e paires et perd la 3e paire. — Grande animation pour l'inauguration du nouveau parc.

— Il y avait grande assistance, dimanche, chez Debœuf, à la Broche de Bois, pour voir jouer la partie contre Mathon de la rue de la Balance. Debœuf gagne la 1re paire et perd les 2e et 3e paires.

— Beaucoup de monde chez Louis Félix au Petit Beaumont, pour assister à la partie contre les Brasseurs d'Hem. Ces derniers gagnent la première paire; deuxième nulle; Deracne gagne la troisième paire.

Le journal « La Calotte »

Le syndicat des marchands de journaux informe le public qu'à partir de cette semaine, le journal *La Calotte*, anticlérical et illustré, paraîtra le vendredi au lieu du lundi.

Ceux qui voudraient recevoir chez eux cet organe peuvent s'adresser au siège du syndicat, estaminet du Pied-d'Or, Grande Place. La *Calotte* se trouve également dans tous les kiosques et chez tous les libraires.

Concerts et Spectacles

Grand Théâtre-Hippodrome. — Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 heures.

Jeudi 16 décembre, grand succès : LUCIE DE LAMMERMOOR, grand opéra en 4 actes de Donizetti.

M. C. Gautier interprètera le rôle d'Edgard ; M. De Backer, celui d'Asthon, et Mlle Myrial celui de Lucie.

Le spectacle se terminera par : PAILLASSE, drame lyrique en 3 actes, musique de M. Léon Cavallo.

ETAT-CIVIL

Roubaix. — Naissances du 11 décembre. Suzanne Frings, rue Decrème, 129. — Marcel Diagoras, rue du Moulin, 83. — Elise Fattyn, rue Beaurewaert, cour Tonneau, 3. — Clémence Veys, rue Stéphenson, 4. — Juliette Lapaille, rue Bayart, 1.

Décès. — Edouard Demeerlooze, 39 ans, rue Pierre de Roubaix, 14. — Adéline Renart, 15 mois, rue des Ogiers, 19. — Marie Vanderlinden, 1 mois, rue Fontenoy, 69. — Augustin Leveugle, 78 ans, rue St Joseph, 15. — Michel Ghesquier, 75 ans, rue Pellart, 103.

Naissances du 12 décembre. — Malvina Vanoeteghem, rue Longue Haies, 128. — Gabrielle Martinage, rue Jean Bart, 23. — Desiré Ossen, rue d'Isly, 135. — Amélie Habassseau, rue du Coq Français, 167. — Charles Lepers, rue de la Rochefoucauld, maison Ruche. — Germaine Herssens, rue Basse Masure, 114.

Marie Mendy, rue de Condé, cour Vromen, 30. — Aline Mullier, rue du Coq Français, 197. — Marie Geffette, rue Constantine, maison Briet. — Victor Vanbelle, rue David d'Angers, maison Pluckaert. — Jeanne Sansaux, rue d'Estaing. — Paul Fauvarque, rue Saint Antoine.

Décès du 12 décembre. — Agnès Vandenhoeke, 8 mois, rue St Laurent, 29. — Paul Haugedé, 25 ans, s. prof., rue Rohan, 3. — Alfred Gilquin, 8 ans, rue Basse Masure, c. Agache, 6. — Raymond Fruit, 1 an, rue Longues Haies, 186, c. Boote Platel. — Paul Du. moulin, 8 ans, rue Watt, c. Six, 37. — Renoir, présentée sans vie, rue Franklin, c. Cornil, 5. — Louise Loisel, 1 an, Hotel Dieu. — Désiré Vervaeke, 22 ans, rattacheur, Hotel Dieu.

TOURCOING

Chorale « l'Alliance Ouvrière »

La commission de la société chorale l'Alliance ouvrière informe les sociétaires qu'une sortie aura lieu en ville le dimanche 19 décembre.

Les sociétaires iront rendre visite aux membres protecteurs et honoraires.

Répétition générale, vendredi soir, à 8 heures.

Spectacles et Concerts

Théâtre de Tourcoing

Direction : Mme veuve Deschamps. — Bureaux à 8 h. Rideau à 8 h. 1/2.

Spectacle de gala : LE TALISMAN, opéra comique en 3 actes et 5 tableaux, de MM. D'Ennery et Burani, musique de M. Robert Planquette.

LILLE

Le Crime de la rue Colbert

Juge et témoin

Nous avons déjà relaté plusieurs lacunes et irrégularités relevées par M. le conseiller Berard, dans l'instruction du crime de la rue Colbert. Mais ce n'est pas encore tout. A mesure que M. Berard fait un pas dans la nouvelle information dont il a été chargé par la chambre des mises en accusation il constate toujours lacunes et irrégularités.

Avant-hier, nou relations la saisie de la lampe trouvée allumée dans la cuisine de la victime, le matin de la découverte du crime : hier, c'était la saisie du copie de lettres de M. Plaisant ; aujourd'hui ou demain, il y aura sans doute d'autres pièces à convictions saisies.

Mais voilà bientôt quatre mois que Mme Plaisant a été assassinée ! Les pièces à conviction que l'on saisit maintenant ne peuvent plus être de même utilité que si on s'en était emparé dès le jour même de la découverte du crime.

Ainsi, pour la lampe, nous avons déjà dit qu'il était nécessaire de savoir combien de temps elle pouvait brûler. On peut, pour cela, s'en rendre compte en faisant une expérience.

Mais, ce dont on ne peut se rendre compte maintenant — et ce qu'il aurait été indispensable de connaître pour la recherche de la vérité, — c'est de savoir depuis combien de temps cette lampe était allumée. Et cela était bien simple : il n'y avait qu'à constater la quantité de pétrole consommé et la mèche brûlée. Or, cela est maintenant impossible.

De plus, le matin même de la découverte du crime, les témoins et les magistrats ont pu remarquer, dans le vestibule près la porte d'entrée, une petite lampe trotteuse que Mme Plaisant se déposait là que lorsqu'elle savait que son fils devait rentrer dans la nuit. Or, elle savait pertinemment ce jour là, qu'il devait coucher à Nomain.

Pourquoi donc n'a-t-on pas saisi cette lampe pour se rendre compte si elle avait été allumée et combien de temps chose qu'il est impossible à présent de savoir.

Enfin, plusieurs actes de l'instruction ont été illégaux, notamment les perquisitions chez Sabion, faites hors la présence de ce dernier et opérées seulement par des agents de sûreté, sans être accompagnés d'un magistrat.

Mais, ce qui va paraître le plus extraordinaire, c'est que M. Ovigneur, le juge d'instruction intérimaire qui a été chargé l'intérim de l'instruction de cette affaire, va être appelé à comparaître comme témoin devant M. le Conseiller Berard.

Et M. le juge Ovigneur ne va pas être convoqué pour donner des renseignements sur l'instruction qu'il a menée — elle est toute à recommencer, mais pour fournir certains détails sur ses relations d'intimité avec M. Ernest Plaisant, fils de la victime. M. Ovigneur, en effet, faisait fréquemment et presque chaque soir, dans un des cafés des boulevards, sa partie avec M. Plaisant.

Qu'il nous soit permis de dire que M. Ovigneur aurait dû ouvrir à sa conscience de magistrat et ne pas se charger d'une affaire dans laquelle il avait des relations trop intimes avec un des témoins contre lequel des soupçons étaient portés par l'opinion publique, à tort il est vrai, mais enfin qui étaient le résultat de l'attitude même dudit témoin.

C'est égal, être juge et témoin dans une même affaire, cela ne se voit pas souvent. Et heureusement.

Les pigeons voyageurs

Rappelons que par décision du ministre de l'intérieur, il va être procédé à un recensement de tous les pigeons voyageurs de France.

Les déclarations devront être faites d'ici au 1er janvier, à la mairie des arrondissements et des communes où habitent les propriétaires.

La déclaration devra porter les noms et prénoms du propriétaire, son domicile, l'emplacement des colombiers, le nombre de pigeons et la direction de l'entraînement.

Le système de recensement comporte les modifications suivantes : l'ouverture des colombiers est désormais subordonnée à l'autorisation du préfet, quand le propriétaire de pigeons voyageurs est de nationalité française et à celle du ministre de l'intérieur s'il s'agit d'éleveurs étrangers.

En outre, toute personne qui reçoit, à titre permanent ou transitoire, des pigeons voyageurs doit en faire la déclaration et en indiquer la provenance à la mairie dans un délai de deux jours, sous peine d'une amende de 100 à 500 francs.

Le recensement a pour but de donner à l'autorité militaire le moyen d'être renseignée sur les ressources colombophiles qu'elle pourrait trouver sur tel ou divers points du territoire. Les personnes qui se livreraient à l'élevage des pigeons voyageurs sans en avoir l'autorisation sont passibles d'amendes.

Les autorisations délivrées par le ministre de l'intérieur ne seront valables que pour un an. Les intéressés devront faire leur déclaration à la mairie de tous changements survenus postérieurement au 1er janvier 1898.

Cartables à musique : Aux GALERIES LILLOISES

Accouchement au poste

Hier, vers midi, Emma Besin, 26 ans, repasseuse demeurant rue du Marché, 99, se rendait à la Maternité Sainte-Anne rue du Port pour y faire ses couches, quand prise des douleurs d'enfantement, elle dut se réfugier en route au poste de police du 5e arrondissement.

A peine entrée, les agents, qui sont toujours de braves gens, durent remplir les fonctions de sage femme, et la souffrante mettait au monde un enfant du sexe masculin très bien constitué.

La mère et l'enfant ont été transportés en voiture à l'hôpital après avoir reçu les premiers soins de M. le docteur Laurent.

Sans ressources

M. Queutier, commissaire de police, a fait arrêter hier le nommé Joseph Vanbrusselle, 16 ans, parce qu'il se trouve sans travail et qu'il n'a aucune ressource.

Aux malheureux, toujours l'hospitalité de la prison !

Chemin de fer du Nord

La Compagnie du Chemin de fer du Nord à l'occasion des Fêtes du Jour de l'An, vient de prendre les dispositions suivantes :

A. — Sous réserve de l'observation ci-après les coupons de retour, *des billets d'aller et retour individuels* (Tarif G. V. n° 2) des billets délivrés à partir du vendredi 24 décembre 1897 inclus, seront valables jusqu'au mercredi 5 janvier 1898 inclusivement.

Observation. — Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par le tarif précité, lorsque, normalement, elle expirera après le 5 janvier.

B. Les *billets collectifs de famille pour les vacances* (Tarif G. V. n° 2 bis) présentant des réductions de 15 à 45 pour cent sur les prix de 2 billets simples seront mis en distribution à cette date et auront la même durée que les billets d'aller et retour individuels désignés ci-dessus, c'est à dire que les coupons de retour des billets de cette catégorie délivrés pendant la période du vendredi 24 décembre au mardi 4 janvier inclusivement seront valables jusqu'au mercredi 5 janvier inclus.

Les demandes de ces billets doivent être faites aux gares deux jours au moins avant celui du départ.

Fête de l'Arbre de Noël

La question de l'éclairage du Palais Rameau, qui a constitué une grosse difficulté pour les organisateurs de l'Arbre de Noël est maintenant réglée. De puissants dynamos qu'on va installer dès aujourd'hui, fourniront à la fête de dimanche et lundi prochains de véritables torrents de lumière.

Ainsi se trouve aplanie une des difficultés les plus sérieuses que le Comité d'organisation ait rencontrées.

Les chanteurs qui ont bien voulu promettre leur concours sont instamment priés d'envoyer d'urgence la liste des costumes dont ils ont besoin. Le Comité se réunit tous les soirs, à neuf heures, au premier étage du Café du Boulevard et la Sous-Commission chargée des travaux d'installation matérielle de la Fête, se trouve au Palais-Rameau tous les jours à partir de deux heures de l'après-midi.

Le syndicat des tabacs

Dans sa dernière assemblée générale, le syndicat des tabacs de Lille a décidé de célébrer sa fête annuelle les 25 et 26 décembre.

La journée du 25 comprendrait une grande conférence corporative suivie d'un banquet par souscriptions, fixé à trois francs.

Le lendemain, 26, salle du Ramponeau, concert par des artistes en renom. A l'issue du concert grand bal.

L'organisation de cette fête, confiée au dévoué président du syndicat, le citoyen Louguet, sera certainement des mieux réussie.

Réunion du comice agricole

Le Comice agricole se réunira mercredi prochain, 15 décembre, à onze heures un quart du matin, à la mairie; entrée par la cour intérieure.

Ordre du jour : 1. Lecture du procès verbal de la dernière séance; 2. Correspondance; 3. Renouvellement des membres du bureau pour l'année 1898; 4. Lectures et propositions diverses.

Le scrutin sera ouvert de 11 h. 1/2 à une heure.

Bureau de Bienfaisance

Consultations gratuites

Maladies des yeux. — M. le docteur Baudry, professeur à la faculté de médecine rue Gantois, 40 bis : lundi, mercredi, vendredi à 10 heures. — Rue des Fossés, 22 : Mercredi, vendredi à 11 h.

Maladies des femmes. — M. le docteur Vanderhaeghen, rue Gantois, 40 bis : mardi, samedi à 10 h.

Pour combattre l'Anémie avec succès et rapidement, prendre régulièrement tous les jours, avant les repas, un verre de l'excellent **Vin de**

BANYULS-TRILLES

soigneusement préparé avec du **vieux Vin de Banyuls** et le meilleur **Quinquina** et chaleureusement recommandé par le corps médical tout entier.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets

Exiger, plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille à cause des nombreuses contrefaçons

LE NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE

CROIX

Parti ouvrier. — Les membres des groupes suivants sont invités à se réunir mardi, à huit heures précises, dans les locaux ordinaires :

Les Droits de l'Homme : l'Avant Garde ; la Jeunesse Socialiste : les Défenseurs du Peuple : l'Union des Prolétaires ; les Enfants rouges : les Humanitaires ; les Anti Briqueteux : les Forçats d'usine ; l'Espérance : le Pilori de Croix ; la Revanche ; les Pélerins collectivistes ; la Culotte capitaliste.

Ordre du jour : Les agissements de Lauranceau.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOUAI. — *A nos correspondants.* — Un hors sac de Douai et un de Dorignies mis samedi à la gare ne nous sont pas parvenus qu'hier dimanche. Nous n'avons donc pu, à notre grand regret, publier les communications. Prière de faire une enquête au sujet de ces retards.

Pro Patria. — La fête du 19 décembre promet d'être très brillante. Elle comprend deux parties des plus intéressantes.

La société a obtenu le concours de plusieurs artistes, entre autres de MM. Allouhery, directeur de la *Lyre* ; Galez et Duprez, de la même société.

La fanfare de la société Pro Patria étudie plusieurs morceaux pour la fête.

Quant aux gymnastes, ils apprennent un ballet nouveau : « Bohémiens et Bohémiennes ».

ROOST WARENDIN. — *Banquet annuel.* — Le banquet annuel de la Société du Devoir aura lieu, le 25 décembre, à 5 h. du soir, chez Roger Paul.

On peut se faire inscrire jusqu'au 15 décembre.

Coopérative La Persévérante. — La Société coopérative la Persévérante prévient les commerçants que les réunions pour les achats se feront tous les jeudis de chaque semaine, chez Lesne Eugène.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

BOUSIES. — *Incendies criminels.* — A tort que Constant Douay, avait été arrêté comme étant l'auteur de l'incendie qui a détruit la maison de M. Bourdon.

Douay a été mis en liberté, son innocence ayant été reconnue.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VALENCIENNES. — *Un concitoyen volé à Paris.* — M. Doré, négociant à Valenciennes, s'aperçut en arrivant à Paris qu'on lui avait enlevé son portefeuille contenant 500 fr., un carnet de chèques sur le Crédit Lyonnais et un bulletin de bagages. Il porta plainte au commissaire spécial de la gare du Nord qui fit exercer une surveillance auprès des bagages.

Quelques instants après, un commissionnaire venait enlever les bagages qu'il conduisit jusqu'à un hôtel du boulevard Magenta où un jeune homme attendait. Interdit de voir arriver des agents de police le jeune homme monta rapidement les escaliers de l'hôtel et pénétrant dans sa chambre, il se tira un coup de revolver dans la région du cœur.

M. Doré est rentré en possession des objets volés, sauf du carnet de chèques et des papiers qui ont disparu.

Le voleur a été transporté à l'hôpital Lariboisière. Il est à toute extrémité.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

St-PIERREBROUCK. — *Incendie.* — Un incendie d'une violence extrême a éclaté, hier matin, vers 7 h. 30 dans les dépendances de l'auberge tenue par M. Zépair Robitaille, logement habituel des haleurs de bateaux de la rivière, à proximité de la Bestade.

Grâce à l'arrivée de la pompe à incendie de l'usine de M. Stochin, on a pu préserver la maison d'habitation, mais toutes les dépendances sont brûlées : granges, écuries et hangars.

Les dégâts sont couverts par une assurance.

On ne connaît pas la cause de l'incendie qui a commencé par la grange.

Les pertes sont évaluées de 6 à 7000 fr.

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE

BÉTHUNE. — *Société d'agriculture.* — La Société d'agriculture de l'arrondissement de Béthune se réunira aujourd'hui à trois heures de l'après midi, dans la salle ordinaire de ses séances, au laboratoire agronomique.

Ordre du jour : 1° Nomination des membres des commissions du Stud Book ; 2° Décision à prendre concernant l'avilissement du prix des bestiaux ; 3° Questions diverses.

Conférences. — Une conférence sera faite à l'école des garçons du faubourg de Catorive, mercredi, à 8 h. du soir, par M. Flament, avocat, sur le caractère et l'esprit français.

— Samedi prochain, à 8 h. 1/2 du soir, dans la salle du théâtre, une conférence sera faite, sous les auspices de la société de géographie, par le mandarin Liechuo-Pey, secrétaire de l'ambassade chinoise à Paris.

Soirée musicale. — La société philharmonique offrira une soirée musicale à ses membres honoraires, jeudi prochain, dans le grand salon de l'hôtel de ville, avec le concours de Mlle Jane Leroy, professeur de chant à Lille ; Marie et Lucie Leroy, pianistes, lers prix du conservatoire de Lille ; MM. Cordier, violoniste, et Berche, pianiste accompagnateur.

La Sainte Cecile. — Les membres de la fanfare du commerce fêteront la Sainte Cécile, dimanche prochain 19 décembre.

HÉNIN LIÉTARD. — *Avis aux archers.* — Les archers d'Hénin Liétard et des environs sont informés que le siège de la société est transféré chez le citoyen Victor Payen, débitant rue de Drocourt.

Les assemblées se feront les dimanches qui suivront le 6 de chaque mois.

Parti ouvrier. — Lundi 13 décembre, réunion de tous les membres de la section au siège chez le citoyen Dubus, rue de la Gare, à 6 h. 1/2 du soir.

Les questions à traiter étant très urgentes, tous les membres sont instamment priés d'y assister.

Ordre du jour : Compte rendu des dépenses et recettes du trésorier démissionnaire ; élection financière ; admission de nouveaux adhérents ; recette des cotisations.

CARVIN. — *Election de délégué mineur.* — Malgré la propagande inouïe faite par son suppléant et ses adversaires, le citoyen Cordier qui avait donné sa démission de délégué mineur à la suite d'insinuations lancées contre lui, vient d'être réélu par 180 voix sur 187 votants.

Toutes nos félicitations au nouvel élu.

LIÉVIN. — *Nécrologie.* — Nous venons d'apprendre la mort de Mme Emile Defernez, née Eugénie Lazare Rosine Guilluy. Mme Defernez est la belle sœur du sympathique maire de Liévin et conseiller d'arrondissement Edouard Defernez ; aussi nous nous empressons de présenter à la famille nos sincères compliments de condoléances. Les funérailles auront lieu mardi prochain, à 11 h. 1/2 du matin.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettres de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux funérailles.

BRUAY. — *Emouvant suicide.* — Nous avons signalé hier le suicide de Benoit Bonnet, porion à la fosse n° 3. Le malheureux avait pris la résolution de démissionner à la suite de dissentiments avec ses chefs, mais cette démission n'avait pas encore été acceptée par l'administration de la mine.

Bonnet avait l'intention, dès qu'il aurait eu réglé ses affaires avec la Compagnie, d'entreprendre un commerce de volailles, œufs, etc.

Tout fait penser que Bonnet a agi dans un accès de fièvre chaude, son séjour en Algérie ne serait pas étranger au trouble moral dont il était souvent sujet.

Ce qui ressort le plus clairement de ce suicide, c'est l'état précaire qui attend la veuve et ses quatre petites mioches ; et si Bonnet avait encore un peu de raison, il aurait dû réfléchir à cette famille qu'il laisse dans cette triste état ; aussi comme nous le répétons tout le monde croit à un moment d'absence de raison et de folie produite par la fièvre.

Repousse instantanément les Cheveux, Barbe, Favoris, cils, etc., lorsque les plus nombreux moyens ont complètement échoué

PELADE

employer l'EAU DORINE à LYON et à la SAVON orientale de OCHAVIA, les 3 articles 5f50, 6f, 10f.

Recommandé spécialement pour enlever les Pellicules, empêcher les Cheveux de tomber à tout âge, les faire pousser, Bel et Fort, Prix, 10f, Parfumerie, Bars-Lancoury, Bergerac, maison Dorine, 6, Boulevard Haussmann, Paris, Bon, dans les Bonnes Maisons.

ECZÉMA, ACNÉ, HERPES

Ces affections si ennuyeuses n'ayant pas toujours une cause déterminée, occasionnent des tâtonnements qui en retardent la guérison. Un traitement de 2 ou 3 semaines par l'usage du Dépurratif Végétal de Chambe avec quelques conseils appropriés, suffit le plus souvent pour guérir ou tout au moins pour obtenir une amélioration très notable. Afin d'éviter les imitations et les substitutions, écrivez directement au Dr Chabe, 34, boulevard Haussmann, Paris, où est maintenant le dépôt.

Théâtres, Fêtes et Concerts

Grand-Théâtre de Lille

(Directeur : M. MONTFORT).

Bureaux à 5 h. 1/2. — Rideau à 6 h. 0/0.

Lundi 13 décembre. — L'ASSOMMOIR, drame. — LES MOUSQUETAIRES AU COUVENT, opérette.

Places gratuites : 3361 à 3.600.

Mardi 14 décembre. — WERTHER, opéra.

Samedi 18 décembre, à 8 h. 1/4, 30e anniversaire des représentations données par les Sociétaires du Théâtre Français, au profit de la Caisse de Retraites de la Société Typographique On jouera ; LA VIE DE BOHÈME, comédie en 5 actes, en prose, de Th. Barrière et H. Murger.

Pour la location s'adresser exclusivement chez M. le Président de la Société Typographique, 88, rue de Tournai.

Théâtre-Concert des Variétés

Tous les soirs, à 8 heures, spectacle-concert varié.

Troupe hors ligne. — Incessamment, nouveaux débuts.

Le Gérant, Paul MOREL.

Lille, — Imprimerie de l'*Egalité*

28, rue de Fives, 28.

Marie, tu lui trouves un défaut. Ça n'est pas raisonnable, car enfin la pauvre enfant n'est déjà pas si commode à marier, il ne faut pas, par de mauvais procédés, éloigner d'elle ceux qui pourraient avoir l'idée de l'épouser... Il faudra bien qu'elle se marie un jour.

Jean-Paul devint très pâle.

— Marie !... se marier !... balbutia-t-il.

Maintenant ses sourcils étaient froncés, son regard prenait une expression dure et une souffrance amère se révélait sur ses traits.

La jeune fille qui l'observait s'aperçut de ce changement. Elle courut à lui et, câline, l'entoura de ses bras, puis, le repoussant gentiment, lui dit par gestes :

— Qu'as-tu ? te voilà encore triste ? tu sais pourtant que cela me chagrine quand je te vois de la peine.

Il l'embrassa sur le front, sans lui répondre, pendant que la mère Loriol, replongée en apparence dans ses occupations, se disait :

— Toujours la même chose, — il est jaloux d'elle... il faudra que je parle de ça à Jean... c'est singulier.

Un coup de sonnette se fit entendre.

C'était Loriol qui rentrait.

Il donna un baiser à sa mère, un autre à Marie et tendit gaiement la main à son fils.

Le dîner eut lieu, pendant lequel les jeunes gens ne cessèrent de s'entretenir par signes, tandis que Jean racontait à la vieille sa visite à M. de Chelles.

— Explique donc à Marie, dit-il à Jean-Paul, ma lettre de Chelles s'intéresse à elle et qu'elle désire la connaître. Dis-lui que le moment est venu pour elle de porter à cette charmante jeune femme le présent qu'elle lui a préparé. Assure-là qu'elle sera bien accueillie et, pendant que nous nous occupons d'elle, dis-lui aussi...

Le brave homme s'arrêta court.

Le moment était venu de raconter ce qui s'était passé entre Bargel et lui.

Cela, c'était plus délicat que le reste.

— Mes amis, dit-il, j'ai à vous apprendre quelque chose de bien curieux... Figurez-vous que je suis revenu avec M. Bargel. Il m'a fait mille politesses, m'a obligé à monter chez lui et, finalement...

Jean-Paul l'interrompit avec brusquerie.

— Il t'a demandé la main de Marie ?

— Tiens ! tu as deviné ça, toi, garçon ?

— Je m'y attendais. Et que lui as-tu répondu ?

— Dame,.. ce qu'on répond en pareil cas... que l'on consulterait la petite.

— Et c'est moi que tu charges de ce soin ? fit le jeune homme dont les yeux lançaient des éclairs sombres.

— Naturellement. Il n'y a que toi ici qu'elle comprenne assez pour cela.

— Mais cet homme est bien trop vieux pour elle! s'écria Jean-Paul avec emportement.

La mère Loriol intervint de sa voix grave.

— Elle le dira si c'est son idée. C'est l'esprit... de Marie qu'il s'agit de savoir et non la tienne.

— Comment, bonne maman, vous lui donneriez le conseil d'accepter ?

— Je la laisserai entièrement libre, mais je dis que, dans la situation où elle est, ce n'est pas agir dans son intérêt que de la pousser à refuser sans avoir réfléchi. En somme, M. Bargel est beaucoup plus âgé qu'elle, c'est un fait ! et si elle était comme toutes les jeunes filles, je serais la première à lui dire de ne pas l'épouser, car elle ne serait pas embarrassée d'en trouver un moins vieux. Mais, avec son infirmité, elle n'a pas le droit d'être difficile. Bargel est un honnête homme d'un caractère très doux. Il est à son aise, et si Marie devenait sa femme, nous n'aurions plus à nous inquiéter de son avenir. Encore une fois, je ne l'influencerai dans aucun sens, mais je pense que le devoir de tout le monde est de m'imiter, dit-elle en regardant fixement Jean-Paul.

Le pauvre garçon faisait peine à voir pendant que parlait la bonne femme dont il était habitué à respecter l'autorité un peu rude.

Des gouttes de sueur glacée tombaient de son front blême, un sourire navré se dessinait sur ses lèvres et ses yeux lamentablement baissés n'osaient regarder personne autour de lui, ni Jean contre qui il éprouvait une colère sourde depuis la proposition dont le brave homme s'était fait l'interprète, ni la maman Loriol dont la froide raison l'exaspérait, ni surtout Marie qu'il sentait, à côté de lui, immobile, anxieuse, le cœur palpitant.

Sans rien entendre de ce qui se disait la jeune fille voyait bien, à la contenance de tous, qu'on agitait une question grave.

Le trouble douloureux de son cher Jean-Paul n'échappait point à sa clairvoyance et, aux regards dirigés sur elle par Loriol et par sa mère, elle devinait que c'était d'elle qu'il s'agissait.

Elle attira le jeune homme vers elle d'un geste caressant et l'obligea à incliner sa tête sur son épaule.

Puis, quand elle l'eut baisé sur le front pour la consoler d'un chagrin qu'elle ne s'expliquait pas encore, elle lança à la grand'maman un coup d'œil mutin, qui contenait à la fois un reproche et une caresse, comme si elle lui avait dit :

— Vilaine grand'mère que j'aime, pourquoi fais-tu de la peine à Jean-Paul ?

Elle fit ensuite de la tête à l'adresse de Loriol un geste interrogatif qui signifiait :

— Qu'y a-t-il ?

Il lui montra le jeune homme qui restait morne, accablé et, ses bras faisant le télégraphe, arriva à lui expliquer qu'il venait de le charger de lui parler.

Tout haut, il répétait avec insistance :

— Mais dis-lui donc la chose, Jean-Paul, dis-lui donc !

La vieille quitta sa place et vint souffler à l'oreille de son fils :

— N'oblige pas le pauvre garçon à lui parler de ça.

— Mais cependant, il faut bien qu'elle sache...

— Eh bien !... écris-lui.

Loriol se leva et alla chercher en main une ardoise encadrée de bois à laquelle était attaché un crayon.

D'une grosse écriture irrégulière il y inscrivit ces mots qu'il vint placer sous les yeux de Marie :

« Monsieur Bargel m'a chargé d'une commission importante pour toi. »

La jeune fille leva la tête et dirigea vers lui un regard qui voulait dire :

— Une commission ? Laquelle ?

Loriol se gratta l'oreille.

Comment rédiger cela d'une façon convenable ?

Ah ! bah ! à la bonne franquette.

Après tout, si ce n'était l'âge du soupirant, il n'y avait rien de surprenant à ce qui arrivait.

Un jour ou l'autre, Marie devait bien s'attendre à être demandée.

Il traça les lignes suivantes au-dessous des premières :

« Il a envie de se marier avec toi. »

A ce moment l'émotion de Jean-Paul était indescriptible.

Les yeux ardemment fixés sur le visage de Marie, il épiait avec anxiété l'impression qui allait s'y traduire lorsqu'elle saurait la grande nouvelle.

Accepterait-elle, flattée, ou s'empresserait-elle de refuser ?

Soudain, la physionomie du jeune homme s'éclaira, le froncement de ses sourcils disparut et de sa poitrine s'échappa un immense soupir de soulagement.

C'est que Marie, après avoir lu, venait d'être prise d'un franc et joyeux éclat de rire.

Renversée en arrière et se tenant horizontalement les côtes, elle était secouée par un fol accès de gaîté.

Et telle était la puissance de cette hilarité, que tous en gagnèrent la contagion, depuis Loriol naturellement accessible à la joie jusqu'au mélancolique Jean-Paul, en passant par la vieille, d'habitude grave et parfois maussade.

Dans l'esprit de tous, une même vision passa, celle de Bargel, ridicule et cassé, uni à cette fraîche et délicieuse enfant.

Non, décidément, c'est impossible.

Ce serait par trop drôle.

Enfin, ils se calmèrent.

La mère Loriol marmotta :

— Ah ! bien, si Bargel était caché dans un coin, il serait flatté de voir l'accueil fait à sa demande !

— Il n'aurait que ce qu'il mérite, le vieux fou, déclara Jean-Paul.

— Qu'est-ce que je vais lui répondre ? fit Loriol.

Mais, comme si Marie l'eût entendu, elle lui fit signe d'attendre un peu, réfléchit un instant et s'empara à son tour de l'ardoise, prête à écrire dessus.

Tout à coup elle se ravisa.

Son geste indiqua clairement que l'ardoise était trop petite pour contenir tout ce qu'elle avait à exprimer.

Elle courut à sa chambre et revint portant un encrier, une plume et une grande feuille de papier.

— Il paraît qu'elle en a long à nous dire fit Loriol.

La suivre.